



# Flexiperf BAP Fondation Spéciale

Flexiperf BAP Fondation Spéciale est un béton autoplaçant spécialement adapté à la réalisation de tous types de pieux de fondation : forés simples, forés tubés, tarière creuse, pieux sécants coulés en place, de parois moulées et de micropieux.

## DOMAINES D'APPLICATION

Flexiperf BAP Fondation Spéciale est un béton autoplaçant permettant la réalisation de tous types de pieux coulés en place, de parois moulées et de barrettes destinés à tous types d'ouvrages (bâtiments collectifs et tertiaires, industriels, agricoles et fondations de maisons individuelles).

Ce béton autoplaçant permet la réalisation de pieux de fondation :

- Forés simples.
- Forés tubés.
- Tarière creuse.

mais aussi des soutènements :

- Pieux sécants.
- Pieux jointifs ou Parisiens.
- Pieux de paroi lutécienne.

et pour finir, des inclusions :

- Renforcement, consolidation et traitement de sol avec des micropieux.

▶ **Béton autoplaçant.**

▶ **Excellent maintien d'ouvrabilité (minimum 2h).**

▶ **Gain de temps et de pénibilité pour la mise en œuvre des cages d'armatures.**

▶ **Parfaite homogénéité du produit.**

▶ **Accepte les variations de sols dans le forage.**

## CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

Flexiperf BAP Fondation Spéciale est un béton prêt à l'emploi autoplaçant conforme à la norme NF EN 206/CN.

Classe de résistance allant de C30/37 à C40/50.

Toutes classes d'exposition avec au minimum XC1.

Granulométrie : Dmax conseillé : D20 ou D22,4.

Consistance SF1 ou SF2.

Ce béton répond aux spécifications du DTU 13.2 "Fondations profondes pour le bâtiment", aux normes NF EN 1538 "Exécution de travaux géotechniques spéciaux parois moulées", NF EN 1536 "Exécution de travaux géotechniques spéciaux pieux forés", NF EN 12699 "Exécution de travaux géotechniques spéciaux pieux avec refoulement de sol" et NF EN 14199 "Exécution de travaux géotechniques spéciaux micropieux".

## CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Flexiperf BAP Fondation Spéciale peut être coulé avec la goulotte du camion toupie ou à la pompe.

Sa fabrication et sa mise en œuvre doivent répondre aux prescriptions du DTU 13-2 Fondations Profondes et des normes en vigueur.

## RECOMMANDATIONS

Se référer à la fiche "Règles de mise en œuvre et précautions d'emploi".

## CONSEILS PRODUITS +

▶ Du fait de sa grande fluidité, l'insertion des cages d'armatures peut se faire plus facilement et sans les déformer.



## INFO +

Une étude de formulation peut être envisagée pour répondre à des contraintes de sols spécifiques (sols ou eaux souterraines agressifs).